



Mini-règlement pour la participation à « L'Art en famille »

A joindre obligatoirement pour l'œuvre présentée
avant le 30 avril 2021 par mail : lasocieteartistique@yahoo.fr

Article 1 - Ouvert aux **enfants et aux petits-enfants de postiers de 3 à 12 ans**

Article 2 - Utiliser une des techniques proposées dans les 2 cours « L'Art en famille » accessible sur le site www.societeartistique.org/revue/art-en-famille/
(peinture à la fourchette
graphisme au feutre
peinture et collage de bandes)

Article 3 - Thème libre

Article 4 - La photo de l'œuvre doit être envoyée par mail :
lasocieteartistique@yahoo.fr avant le **30 avril 2021**

Article 5 - Trois œuvres seront choisies et paraîtront dans la prochaine revue Post'Art prévue au mois de juin 2021 dans la rubrique « *L'Art en famille* ». Les sélectionné(e)s recevront gracieusement cette revue Post'Art.

Article 6 - L'artiste en herbe autorise la diffusion de son œuvre dans la revue Post'Art et sur le site web de la Société Artistique www.societeartistique.org

Article 7 - La Société Artistique se réserve le droit d'exclure toute œuvre ne correspondant pas au règlement.

Article 8 (Modification du règlement) La Société Artistique peut être amenée à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.

Article 9 (Données personnelles) : Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant.

Bulletin de participation « L'Art en famille »

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Age de l'artiste en herbe :

Autorisation parentale :

Je soussigné(e)

Nom du (de la) Postier (e) ou retraité (e) :

Prénom du (de la) Postier (e) ou retraité (e) :

Identification postier(e) :

Lien de parenté avec l'enfant :

Autorise l'enfant a participé à « L'Art en famille ».

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Technique utilisée pour l'œuvre :

- Peinture à la fourchette
- Graphisme au feutre
- Peinture et collage de bandes

Si je suis sélectionné(e) , j'autorise la Société Artistique à diffuser ou publier mon œuvre dans la revue Post'Art, sur le site www.lasocieteartistique.org et dans les publications du Groupe La Poste et de la Dnas.

- Déclare autoriser la Société Artistique à l'exploiter et à l'utiliser librement dans le respect du code de la propriété intellectuelle, et sans but lucratif.
 - Déclare décharger la Société Artistique de toute revendication, réclamation ou éviction, tenant à la propriété tant matérielle qu'incorporelle de l'œuvre.
- Ces utilisations ne pourront donner lieu à un versement de droit d'auteur.
Pour toute demande particulière, autre que celle mentionnée dans ce règlement, la Société Artistique s'engage à en informer l'auteur et à n'utiliser les œuvres qu'avec son autorisation préalable.
Dans le cadre de l'application de son droit moral, le participant peut demander à tout moment le retrait d'utilisation de son œuvre.

Fait à :

Le

Signature (obligatoire) :